



« Aux participants des Assises nationales
des *Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens*

BORDEAUX

À l'occasion des Assises Nationales des *Entrepreneurs et Dirigeants chrétiens*, Sa Sainteté le Pape François est heureuse de s'unir à vous dans l'espoir que cette rencontre permettra de renforcer le dialogue entre les acteurs du monde du travail, et sera l'occasion d'échanges authentiques qui pourront rassembler les contributions innovantes des dirigeants et entrepreneurs afin de contribuer à la construction d'un monde plus juste et plus solidaire. Notre époque vit des moments difficiles. Elle souffre de nombreuses crises qui affectent particulièrement le monde de l'entreprise. Mais toute crise est une opportunité, un appel à changer nos manières de faire et de voir, une occasion offerte de construire ensemble un avenir meilleur.

C'est pourquoi le Saint-Père souhaite encourager les entrepreneurs qui cherchent de manière créative à produire des richesses et à diversifier la production, tout en permettant de créer des emplois. Car une société apaisée et prospère s'édifiera toujours sur la pierre angulaire du travail. Le travail manifeste la dignité de l'être humain, il lui permet de développer les capacités que Dieu lui a données, l'aide à tisser des relations d'échange et d'entraide, lui permet de sentir qu'il est le collaborateur de Dieu (cf. *Gn 2, 15*) ; il lui permet de se sentir utile à la société et solidaire de ses proches. Ainsi le travail, au-delà des épreuves et des difficultés, est-il un chemin de développement humain intégral, qui permet la réalisation personnelle.

« L'activité d'entreprise est une vocation noble, orientée à produire de la richesse et à améliorer le monde pour tous » (*Laudato si'*, n. 129). L'entreprise doit se caractériser par sa capacité à servir le bien commun de la société non seulement par la production de biens et de services, mais aussi par sa fonction sociale. Elle est une opportunité de rencontre, de collaboration, de mise en valeur des capacités des personnes impliquées. « L'entreprise ne peut être considérée seulement comme une "société de capital" ; elle est en même temps une "société de personnes" » (*Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise*, n. 338).

Je vous invite à toujours garder à votre esprit certains grands principes pour réaliser cet objectif : le principe de la *dignité de la personne humaine*, car tout être humain est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu (cf. *Gn 1, 26*) et doit être traité comme tel ; le principe de la *subsidiarité* qui respecte l'autonomie et la capacité d'initiative de chacun, y compris des derniers. Toutes les parties d'un corps sont nécessaires, comme le dit saint Paul ; le principe de la *solidarité* qui permet aux entreprises d'être des lieux où des frères et des sœurs travaillent ensemble et prennent souci les uns des autres.

Le Pape François souhaite que vos échanges soient riches et fructueux, qu'ils permettent l'écoute et la rencontre de chacun afin de faire grandir une culture entrepreneuriale authentiquement chrétienne qui ne cesse de rechercher et de construire concrètement le Bien commun.

✠ Cardinal Pietro Parolin
Secrétaire d'État de Sa Sainteté. »

Du Vatican, le 13 mars 2024